
COVADIS

PLU et cartes communales

**Présentation du projet de
standard PLU**

17 Mars 2010

Plan de l'exposé

- Le standard (cas d'utilisation)
- Le modèle conceptuel de données
- Le catalogue d'objet
- Démarche Covadis / CNIG
- Document soumis à commentaires

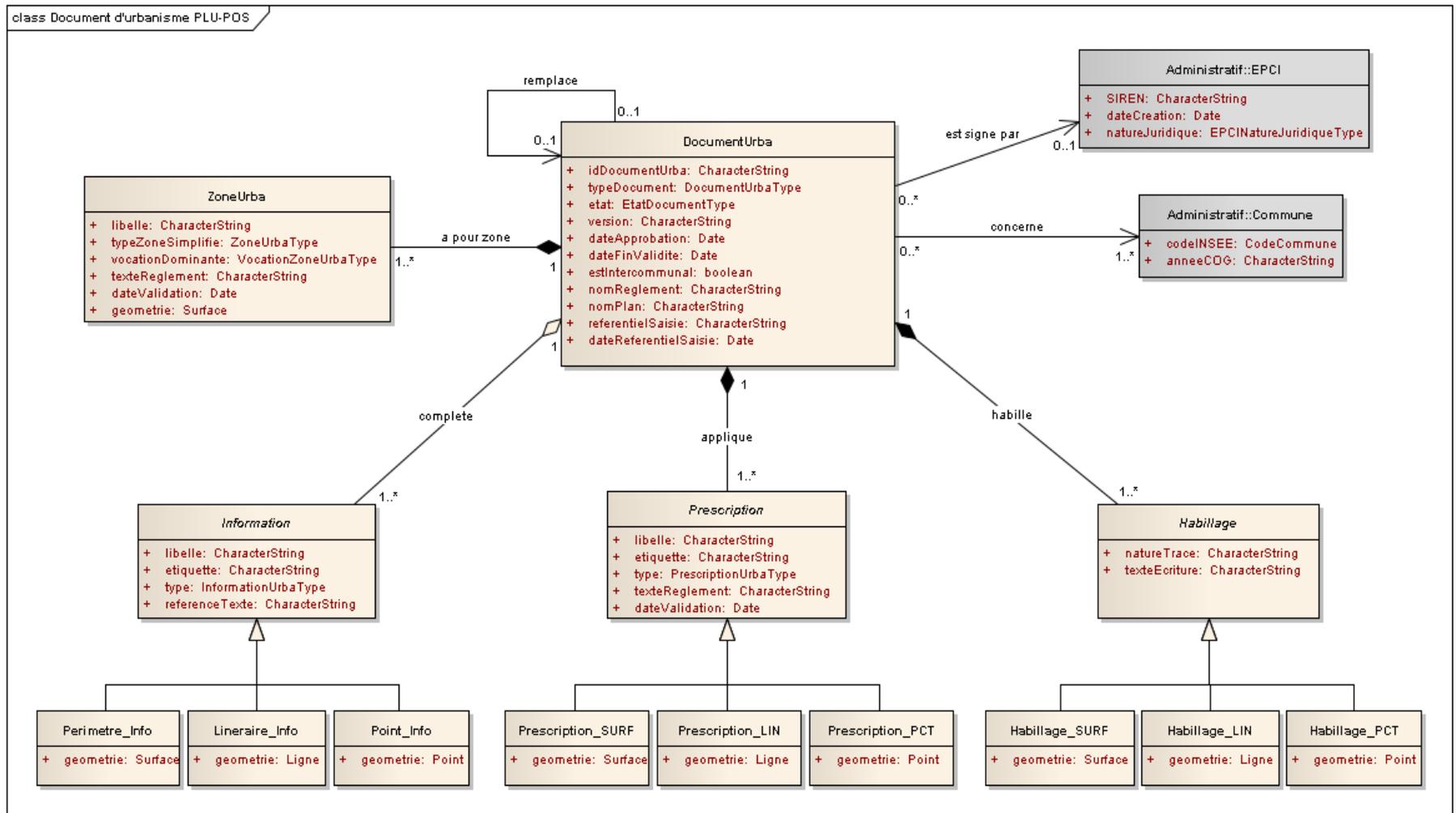
Cas d'utilisation du standard

- Éditer une version papier des textes et documents graphiques du PLU
 - ❑ seul document opposable au tiers.
- Gérer et suivre les PLU par les services responsables
 - ❑ faciliter la transmission des documents,
 - ❑ simplifier les mises à jour (économie de temps et de moyens),
 - ❑ informer le public (information Web, e-administration), accès à l'information.

Cas d'utilisation du standard

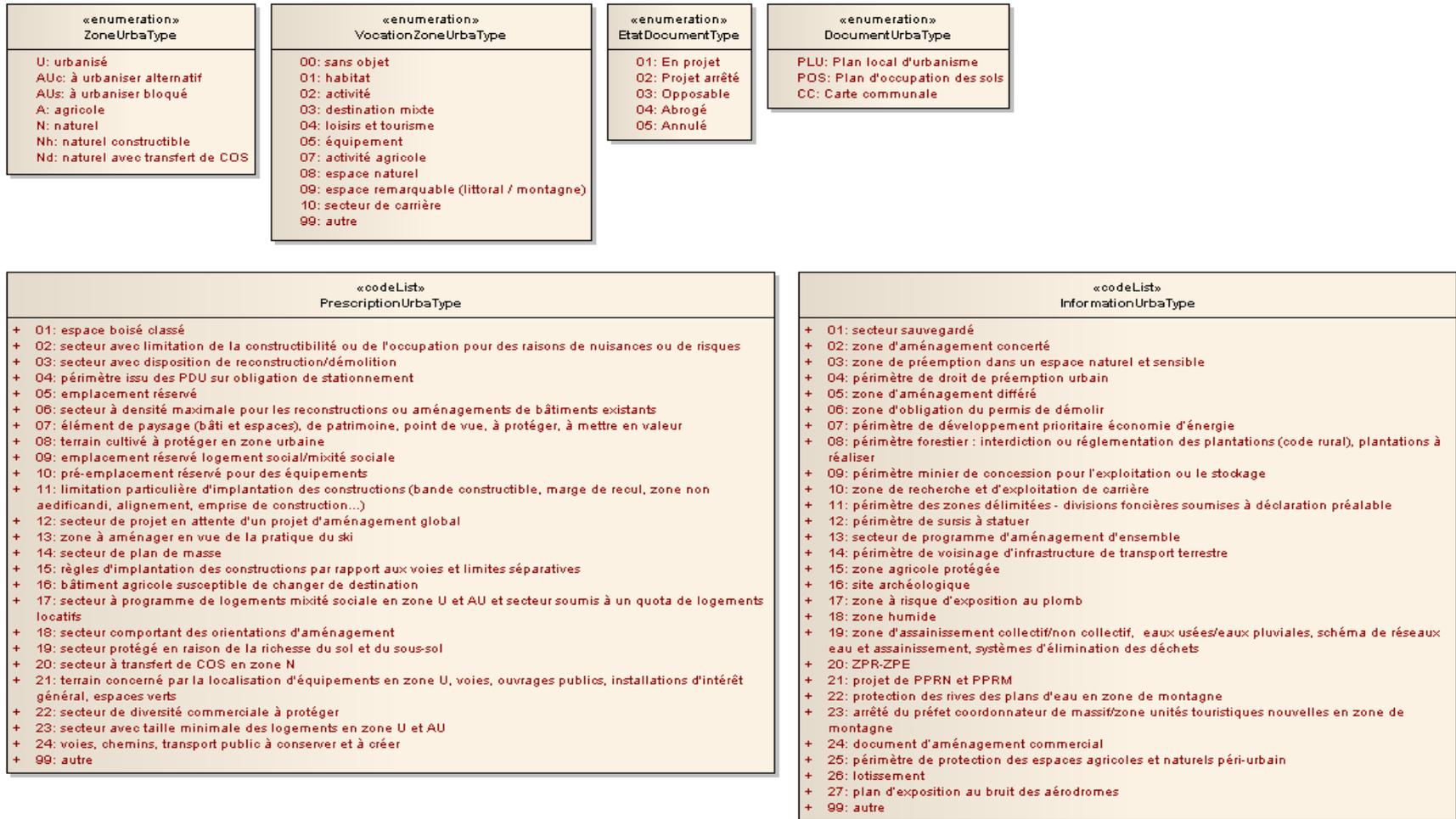
- Faciliter l'instruction des actes d'urbanisme
 - permis de construire, permis de lotir, contrôle de légalité, déclaration d'intention d'aliéner, instruction des demandes.
- Généraliser les zones PLU à des fins d'analyses, d'études ou d'observations
 - généralisation sur les périmètres SCOT, Région, Département, Intercommunalité, études et analyses foncières, loi littoral
- Conserver l'historique des PLU
 - administration des données et facilité d'accessibilité pour mobiliser rapidement les différentes versions (référence au document d'urbanisme à la date de l'octroi d'un Certificat d'Urbanisme d'Opération par exemple)

□ Modèle conceptuel arrêté



□ Modèle conceptuel arrêté

class Document d'urbanisme PLU : listes et énumérations



Le catalogue d'objets

| Nom de la classe | Thème ou sous-thème | Spatiale ? |
|---|--------------------------------------|------------|
| <u>DocumentUrba</u> : Classe sémantique décrivant le document d'urbanisme | Urbanisme – zonages de planification | Non |
| <u>ZoneUrba</u> : Zonage du PLU ou du POS | Urbanisme – zonages de planification | Oui |
| <u>Prescription_SURF</u> : Prescription se superposant au zonage | Urbanisme – zonages de planification | Oui |
| <u>Prescription_LIN</u> : Prescription se superposant au zonage | Urbanisme – zonages de planification | Oui |
| <u>Prescription_PCT</u> : Prescription se superposant au zonage | Urbanisme – zonages de planification | Oui |
| <u>Perimetre_Info</u> : Périmètre à reporter à titre d'information | Urbanisme – zonages de planification | Oui |
| <u>Lineaire_Info</u> : Linéaire à reporter à titre d'information | Urbanisme – zonages de planification | Oui |
| <u>Point_Info</u> : Ponctuel à reporter à titre d'information | Urbanisme – zonages de planification | Oui |
| <u>Habillage_SURF</u> : Objet <u>surfacique</u> indicatif porté sur le PLU pour l'habillage du plan | Urbanisme – zonages de planification | Oui |
| <u>Habillage_LIN</u> : Objet linéaire indicatif porté sur le PLU pour l'habillage du plan | Urbanisme – zonages de planification | Oui |
| <u>Habillage_PCT</u> : Objet ponctuel indicatif porté sur le PLU pour l'habillage du plan | Urbanisme – zonages de planification | Oui |

Liste des classes d'objets figurant dans le modèle conceptuel de données

Le catalogue d'objets

| | |
|-------------------------------------|---|
| Nom de la classe: <ZoneUrba> | |
| Sous-classe de: | |
| Synonymes | Quartiers, secteur ou zone du document d'urbanisme. |
| Définition | <p>Le Code de l'urbanisme définit quatre types de zones (R.123-5 à 8) : les zones urbaines (U), les zones à urbaniser (AU), les zones agricoles (A) et les zones naturelles et forestières (N). Ces zones sont délimitées sur un ou plusieurs documents graphiques. A chaque zone est attaché un règlement. Le règlement peut fixer des règles différentes, selon que la destination des constructions concerne l'habitation, l'hébergement hôtelier, les bureaux, le commerce, l'artisanat, l'industrie, l'exploitation agricole ou forestière ou la fonction d'entrepôt. Ces catégories sont limitatives (art R.123-9).</p> <p>Sont classés en zones U les secteurs déjà urbanisés où les équipements publics existants ou en cours de réalisation ont une capacité suffisante pour desservir les constructions à implanter.</p> <p>Peuvent être classés en zones AU, les secteurs à caractère naturel de la commune destinés à être ouverts à l'urbanisation selon que les équipements existants à la périphérie sont ou non suffisants pour desservir les constructions à implanter. On trouve alors deux types de zone AU :</p> <ul style="list-style-type: none"> • AU «constructibles» • AU «inconstructibles». <p>Peuvent être classés en zones A, les secteurs de la commune, équipés ou non, à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles.</p> <p>Peuvent être classés en zones N, les secteurs de la commune équipés ou non, à protéger en raison soit de la qualité des sites, des milieux naturels, des paysages et de leur intérêt, notamment du point de vue esthétique, historique ou écologique, soit de l'existence d'une exploitation forestière, soit de leur caractère d'espaces naturels.</p> <p>A l'intérieur des zones N, peuvent être délimités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des périmètres dans lesquels des possibilités de transfert de droit à construire pourront s'effectuer (transfert de COS) (voir complément n°2), • des secteurs de taille et de capacité limitées où des constructions sont possibles sous condition d'implantation et de densité. |
| Regroupement | Zone U, zone AU, zone A, zone N – représentées sur le document graphique du document d'urbanisme |
| Critères de sélection | Toutes les zones du plan de zonage du document d'urbanisme sont à faire figurer dans la classe d'objets |
| Primitive graphique | Polygone simple |
| Modélisation géométrique | Les limites d'une zone sont représentées sur les documents graphiques du PLU ou du POS. Elles correspondent généralement aux limites d'un agrégat de parcelles cadastrales. La géométrie des parcelles cadastrales est une donnée issue du référentiel géographique cadastral choisi au moment de l'élaboration du document d'urbanisme. Ce référentiel géographique cadastral peut être soit la BD Parcellaire fournie par l'IGN, soit le plan cadastral informatisé (PCI) fourni par la DGI. |
| Nom des attributs | <p>5 attributs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • libelle • typeZoneSimplifie • vocationDominante • texteReglement • dateValidation |
| Nom des associations | La classe <ZoneUrba> participe à une association de type composition avec la classe d'objets <DocumentUrba> : |
| Contraintes | <ul style="list-style-type: none"> • <a pour zone> |

Le catalogue d'objets

| Nom de l'attribut | Définition | Type de valeurs | Valeurs possibles | Contraintes sur l'attribut |
|--------------------------|--|--|--|--|
| <u>libelle</u> | Nom de la zone correspondant à l'intitulé exact mentionné dans le règlement de la zone | Texte | | Valeur vide interdite |
| <u>typeZoneSimplifie</u> | Type de la zone classé dans une nomenclature simplifiée | Énumération <u>ZoneUrbaType</u> | U: urbanisé AUc: à urbaniser alternatif AUs: à urbaniser bloqué A: agricole N: naturel Nh: naturel constructible (R123.8 3) Nd: naturel avec transfert de COS | Valeur vide interdite Cette valeur est à renseigner en procédant à une analyse du règlement s'appliquant à la zone |
| <u>vocationDominante</u> | C'est la vocation principale de la zone. La vocation correspond à l'usage de la zone. Cette codification est utilisée comme clé de généralisation des zones de document d'urbanisme. | Énumération <u>VocationZoneUrbaType</u> | 00: sans objet 01: habitat 02: activité 03: destination mixte 04: loisirs et tourisme 05: équipement 07: activité agricole 08: espace naturel 09: espace remarquable (littoral L146-6 / montagne L145-7) 10: secteur de carrière 99: autre | Valeur vide interdite Le code '06' n'est pas utilisé dans cette version du catalogue d'objets |
| <u>texteReglement</u> | Nom du fichier contenant le texte du règlement de la zone | Texte | | Format '44712_chapitre_2AU.doc' (ou autre format texte) ou '44712_chapitre_2AU.pdf' s'il s'agit d'une numérisation par <u>scannage</u> du règlement de la zone |
| <u>dateValidation</u> | Date de la dernière validation de la zone. Cette date correspond à celle du dernier changement apporté à la zone ou à son règlement | Date | | FormatAAAA-MM-JJ |

La démarche

- Démarche conjointe CNIG/COVADIS
- Participation pour le ministère de :
 - PAN ADS
 - CETE de l'ouest
 - DREAL Pays de Loire
 - DDEA 83, 24, 65
- Et de :
 - Conseil régional Bretagne et Pays de Loire
 - CA Grand Avignon, de Nantes et de Nice Cote d'Azur
 - SI électrification de l'Ain

La démarche

- Actions prévues pour le CNIG
 - Mise en consultation du document pour la partie technique

- Pour la COVADIS
 - Document soumis à commentaire ?